

Lille, le 23 février 2012



Les droits d'auteur, dernière sortie avant l'autoroute numérique

Après la dernière réunion sur les droits d'auteur le 3 février, les instances nationales du SNJ et du SNJ-CGT ont demandé un certain nombre de corrections, notamment sur le périmètre de reprise des œuvres journalistiques élargi au groupe Rossel (sans pour autant que les rémunérations soient modifiées, soit 700 euros ; par ailleurs le fixe attribué aux pigistes a été revalorisé à 300 euros bruts). Pour éviter les dérives, ce périmètre devait être absolument resserré.

Ce qui a été fait cet après-midi, à l'occasion d'une toute dernière réunion de négociation.

L'accord va de nouveau être soumis aux instances nationales avant que nous donnions notre réponse définitive à la direction.

Nous vous tiendrons bien évidemment au courant.